Lycée, la réforme impossible ?

Suppressions de postes, éclatement du cadre national, pressions des chefs d'établissement, perte du sens du travail, « innovations » floues, diminutions horaires, concurrence entre établissements et disciplines, annualisation des services, programmes contestés, baccalauréat déstabilisé... Le bilan de la réforme du lycée de 2010 est sombre. Le ministère a fini par lancer des réunions autour de ce bilan mais fait cependant tout pour escamoter cette réalité et n'envisage que des « ajustements techniques ». Le SNES-FSU ne désarme pas pour autant, et une nouvelle campagne de mobilisation commence en ce début 2016.

Cependant, force est de constater qu'après 5 années de mise en place, beaucoup de collègues, ont trouvé un « modus vivendi », des adaptations locales pour « faire avec » les mesures mises en place à partir de 2010. Il a bien fallu continuer à essayer de faire son métier malgré les contraintes et les difficultés.

La réforme des lycées a profondément déstabilisé la profession jusqu'à dénaturer le métier d'enseignant lui-même. Relancer à nouveau une réforme remettrait en cause les adaptations qui ont pu permettre aux enseignants de « tenir », de maintenir leurs exigences, de défendre au quotidien leur métier.

Pour autant, le SNES-FSU a fortement combattu cette réforme, et porte des mandats pour construire un autre lycée. Il doit continuer de dénoncer la situation créée par la réforme du lycée de 2010, en rappelant systématiquement à quel point elle a dégradé les conditions de travail pour les personnels et les élèves. Obtenir sa « mise à plat » n'est qu'un point de départ pour amener des changements dans l'organisation du lycée. Il s'agit de montrer que d'autres organisations sont possibles, que la réforme de 2010 a multiplié les situations de travail empêché, et qu'elle n'a en rien amélioré la réussite des élèves, au contraire. A partir de cette critique renouvelée, il s'agit de remobiliser les collègues pour construire un rapport de forces permettant d'obtenir des changements profonds : rattachement de l'AP aux disciplines et au groupe-classe, définition d'une grille nationale de dédoublements, rétablissement des moyens et des financements pour l'ensemble des enseignements. La question des moyens doit être clairement posée (notamment au regard de la hausse des effectifs par classe et de la hausse démographique globale). Celle des programmes doit être reprise en prenant le temps d'un bilan construit avec la profession. Il n'est pas question d'abandonner l'objectif d'obtenir une « autre réforme » mais de concentrer la mobilisation des collègues sur des objectifs toujours aussi ambitieux tout en s'appuyant sur leur expérience et leur vécu professionnel.

Thierry Reygades, Claire Guéville SNES-FSU U&A